

Looking Back,
Looking Forward:



women | peace | security

Consultations on Canada's
National Action Plan

Note documentaire n° 4 NOUVEAU PLAN D'ACTION DU CANADA RELATIF AUX FEMMES, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ : LES NOUVELLES QUESTIONS.

Le Plan d'action national du Canada (PAN-C) relatif aux femmes, à la sécurité et à la paix a été lancé en octobre 2010. Il est axé sur les piliers traditionnels concernant les femmes, la paix et la sécurité que sont la prévention, la participation, la protection, le secours et le rétablissement. Il demeure important et essentiel de considérer ces questions dans le prochain PAN-C.

Depuis lors, d'autres questions ont pris place dans les discussions concernant les femmes, la paix et la sécurité à la fois à l'échelle internationale et à celle du Canada. La présente note examine succinctement certains de ces débats afin d'éclairer la discussion dans le cadre des consultations se rapportant au nouveau PAN-C.

Politique étrangère féministe et perspectives féministes sur l'aide au développement

Au cours de l'examen de l'aide internationale, la ministre Bibeau a déclaré qu'Affaires mondiales Canada avaient un intérêt à écouter les Canadiens au sujet de la contribution potentielle d'une [optique féministe](#) à l'aide internationale du Canada. De nombreux organismes [ont réagi](#) (en anglais) avec enthousiasme.

À l'échelle mondiale, des discussions se tiennent de manière continue au sujet de la contribution potentielle des [perspectives féminismes](#) (en anglais) aux politiques étrangères et à l'augmentation de l'élan pour la mise en œuvre du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Le plan d'action national du Canada devrait-il explicitement employer une optique féministe? Les [trois R suédois](#) (en anglais) constituent-ils un cadre pertinent pour le Canada? Ils consistent à promouvoir les droits des femmes, à soutenir la représentation des femmes dans le cadre de la prise de décisions et à garantir des ressources financières permettant de favoriser l'égalité des sexes.

Soutenir les organismes et les mouvements de femmes

Les organismes et mouvements de femmes revêtent de toute évidence une importance capitale pour l'instauration de la paix. Malgré cela, des [rapports](#) ont révélé que seule une faible part de l'aide internationale était allouée à ces organismes. Dans le cadre du programme relatif aux femmes, à la sécurité et à la paix, les organismes issus de la société civile demeurent les « [partenaires non financés](#) » (en anglais).

Le [Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes a recommandé](#) que le gouvernement du Canada fournisse une aide au développement sur une base pluriannuelle, et aux activités centrales des organismes de la société civile qui prennent part à la mise en œuvre du programme relatif aux femmes, à la sécurité et à la paix.

Le soutien financier et diplomatique apporté aux défenseurs des droits des femmes constitue un cas particulier. Ces militants sont constamment menacés et confrontés à de sérieux dangers.

Les femmes, la paix et la sécurité et les industries extractives

Les liens entre les droits des femmes, les questions d'égalité des sexes, les violations des droits de la personne, l'extraction minière et de ressources, ainsi que l'instauration de la paix sont complexes. Ces questions ont toutefois une importance réelle pour le Canada en raison du rôle que jouent les entreprises d'extraction minière canadiennes au pays et dans le monde entier.

Les groupes de défense des droits de la personne canadiens [demandent](#) (en anglais) la présence d'un « protecteur des employés » du secteur extractif qui recevrait les plaintes, mènerait des enquêtes indépendantes et formulerait des recommandations à l'endroit des entreprises et du gouvernement

canadien. Existe-t-il d'autres liens qui relèvent du PAN-C?

Les changements climatiques et les femmes, la paix et la sécurité

La sensibilisation aux dimensions sexospécifiques des changements climatiques progresse. On prête de plus en plus attention aux rapports existants entre les changements climatiques et les conflits armés. Cependant, les liens entre le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité et les politiques en matière de changements politiques ne sont pas toujours explicites.

Les défenseurs des droits des femmes dans le monde sont engagés sur les questions environnementales et de paix, et mettent l'accent sur l'interconnexion entre ces questions.

Migrations et réfugiés

Les crises actuelles des migrations et des réfugiés sont parmi les plus graves que le monde ait connues. Le Canada y a réagi en accueillant 25 000 réfugiés syriens. Des préoccupations pressantes demeurent toutefois, et plus particulièrement en raison de l'évolution de la politique américaine.

Les [dimensions sexospécifiques](#) (en anglais) de la migration et du déplacement de population sont largement documentées. Les membres du Réseau Les femmes, la paix et la sécurité – Canada (RFPS-C) ont poussé à l'intégration de ces questions relatives à la migration et aux réfugiés au sein du plan d'action national du Canada. Cela est approprié dans le cadre de l'approche canadienne de l'aide humanitaire et de la politique en matière de réfugiés.

Armes légères et de petit calibre

Le Canada s'est engagé à signer le Traité sur le commerce des armes. La partie est toutefois loin d'être gagnée. Compte tenu de la dimension sexospécifique conséquente des armes légères et de petit calibre, et de l'importance des progrès du Traité sur le commerce des armes dans l'instauration de la paix, comment cette question se retrouve-t-elle au sein du PAN-C?

Désarmement nucléaire

De nombreuses discussions portant sur le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité ne traitent pas des armes nucléaires. Ces armes posent toutefois un problème fondamental pour la paix et la sécurité. Si le Canada est destiné à aborder sérieusement la « prévention des conflits », quel rôle joue le désarmement nucléaire dans le plan d'action national du Canada?

La [question est particulièrement pertinente](#) (en anglais) compte tenu des négociations actuelles sur un nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la recommandation générale n° 30

En 2013, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a adopté la [recommandation générale n° 30](#) (en anglais) qui précise la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) au sujet de la prévention des conflits, et des situations conflictuelles et post-conflictuelles.

L'année dernière, les [observations finales](#) (en anglais) du Comité à l'égard du gouvernement du Canada comprenaient plusieurs recommandations, telles que l'augmentation du soutien apporté aux organismes et réseaux de femmes locaux qui s'engagent dans les négociations de paix; l'accélération de l'adoption du deuxième plan d'action nationale; et l'accroissement des ressources consacrées au programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Les femmes autochtones et le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité

Compte tenu des dimensions multiples de la discrimination subie par les femmes autochtones à l'échelle planétaire, elles offrent de [précieux éclairages et approches sur l'instauration de la paix](#) (en anglais). Comment les intégrer au PAN-C et les appuyer au cours de la mise en œuvre de ce dernier?

Lutte contre l'extrémisme violent

La résolution n° 2242 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 2015 mettait l'accent sur les liens entre les efforts croissants destinés à « [lutter contre l'extrémisme violent](#) » et le [programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité](#) (en anglais). Si les implications de ces liens sont âprement [débatues](#) (en anglais), de nombreux organismes de femmes [sont en réalité touchés](#) (en anglais) par les politiques et mesures de lutte contre le terrorisme.

Au Canada, les discussions portant sur les dimensions sexospécifiques de la lutte contre l'extrémisme violent demeurent toujours relativement nouvelles. Le fait de garantir que cela se passe conformément à l'esprit originel de la résolution n° 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies tout en évitant d'imposer des exigences sécuritaires sur les organismes et initiatives de femmes représente un défi sérieux.

Intégrer les questions nationales canadiennes dans le PAN-C

Le fait de savoir si les questions nationales canadiennes relèvent du PAN-C fait débat au Canada.

Il y a indiscutablement un espace pour les questions telles que la représentation des femmes ou la participation équitable dans les programmes diplomatiques, de défense et de développement du Canada (à tous les niveaux); la capacité des employés du gouvernement à mettre en œuvre le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité; et les politiques et programmes destinés à traiter l'exploitation et les abus sexuels commis par l'armée et la police.

Affaires mondiales Canada a déclaré que le PAN-C devait être tourné vers l'extérieur. Cependant, selon certains organismes de la société civile, des questions telles que les disparitions ou les meurtres de femmes autochtones constituent des problèmes de paix et sécurité, de sorte qu'ils devaient y figurer également.

Liens avec le programme à l'horizon 2030

Des investissements mondiaux et une attention d'envergure se concentrent à l'heure actuelle sur le programme à l'horizon 2030 et les objectifs en matière de développement durable. Bien que parmi les objectifs en matière de développement durable l'on trouve l'objectif 5 qui met l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'objectif 16 qui favorise des

sociétés justes, en paix et inclusives, l'accent [n'est pas mis réellement sur le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité](#) (en anglais).

Le PAN-C présente une occasion d'exprimer explicitement le lien entre ces deux priorités de politique étrangère et de développement.

Déficit de financement du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité à l'échelle mondiale

D'après les auteurs de [l'étude mondiale](#) (en anglais) concernant la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies n° 1325 publiée pour le 15^e anniversaire de la résolution, « l'incapacité d'allouer des ressources et fonds suffisants a constitué l'obstacle le plus important et durable à la mise en œuvre des engagements pris en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité » [traduction].

L'engagement et la mobilisation de ressources appuyant la mise en œuvre demeurent un écart à l'échelle mondiale. Les pays donateurs tels que le Canada sont mis au défi d'aborder cette question lorsqu'ils conçoivent leurs nouveaux plans d'action.

Préparé par Beth Woroniuk pour le Réseau Les femmes, la paix et la sécurité - Canada au titre de contribution aux consultations sur le plan d'action national d'avril 2017.